



SA Groupe Delhaize  
Rue Osseghem 53  
1080 Bruxelles, Belgique  
Registre des personnes morales 0402.206.045 (Bruxelles)  
www.groupedelhaize.com

---

## VOTE PAR CORRESPONDANCE

---

Le/La soussigné(e)

**Prénom** : .....

**Nom** : .....

**Domicile** : .....

ou

**Dénomination** : .....

**Forme juridique** : .....

**Siège social** : .....

propriétaire de <sup>1</sup>

un total de..... actions nominatives de la société anonyme Groupe Delhaize, ayant son siège social à 1080 Bruxelles, rue Osseghem 53, immatriculée au Registre des Personnes Morales sous le numéro 0402.206.045 (**Groupe Delhaize**),

et/ou

un total de ..... actions au porteur imprimées/actions dématérialisées du Groupe Delhaize.

**déclare par la présente voter avec ..... de ses actions<sup>2</sup> dans le sens indiqué ci-après sur les points de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du Groupe Delhaize qui se tiendra le jeudi 23 mai 2013 à 15 heures (CET) au Corporate Support Office du Groupe Delhaize, square Marie Curie 40 à 1070 Bruxelles, Belgique, limité cependant au nombre d'actions que le propriétaire a enregistré lors de la date d'enregistrement, le jeudi 9 mai 2013 à minuit (CET). Nous vous prions de bien vouloir tenir compte du fait que le jeudi 9 mai 2013 est un jour férié en Belgique. Nous invitons dès lors les propriétaires de titres à accomplir les formalités d'enregistrement indiquées dans la convocation de cette assemblée générale ordinaire au plus tard le mercredi 8 mai 2013 avant la fermeture des bureaux.**

---

<sup>1</sup> Veuillez **compléter** selon le cas.

<sup>2</sup> Veuillez **indiquer le nombre** d'actions pour lesquelles vous souhaitez voter par correspondance lors de l'assemblée générale ordinaire. Si aucun nombre d'actions n'est indiqué, il sera considéré que vous votez pour le nombre total d'actions que vous possédez tel qu'indiqué dans le présent formulaire.

## Ordre du jour

1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice social clôturé au 31 décembre 2012.
2. Présentation du rapport du commissaire sur l'exercice social clôturé au 31 décembre 2012.
3. Communication des comptes annuels consolidés au 31 décembre 2012.

Les commentaires du Conseil d'Administration relatifs aux points 1, 2 et 3 ci-dessus sont repris dans la note d'information disponible sur le site Internet du Groupe Delhaize [www.groupedelhaize.com](http://www.groupedelhaize.com).

4. Approbation des comptes annuels statutaires au 31 décembre 2012, y compris l'affectation du résultat et approbation de la distribution d'un dividende brut de EUR 1,40 par action (\*).

**Proposition de décision** : approuver les comptes annuels statutaires au 31 décembre 2012, y compris l'affectation du résultat comme suit:

		EUR
Bénéfice de l'exercice social	+	410.473.779,05
Bénéfice reporté de l'exercice social précédent	+	866.160.002,48
Résultat à affecter	=	1.276.633.781,53
Affectation à la réserve légale	-	1.464,90
Dividende brut pour les actions	-	142.690.097,00
Solde du bénéfice à reporter	=	1.133.942.219,63

Par action, cela représente un dividende brut de EUR 1,40 (\*)

(\*) Ce montant peut fluctuer en fonction du nombre de warrants qui seraient exercés entre la date de la présente convocation et la date d'enregistrement relative au dividende. Le dividende sera payé aux propriétaires d'actions ordinaires à partir du 31 mai 2013 et aux propriétaires d'*American Depositary Shares* (ADRs) à partir du 5 juin 2013.

5. Décharge aux administrateurs.

**Proposition de décision** : donner décharge aux administrateurs de la Société pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2012.

6. Décharge au commissaire.

**Proposition de décision** : donner décharge au commissaire de la Société pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2012.

7. Nomination d'une administratrice.

**Proposition de décision** : nommer Madame Elizabeth Doherty administratrice pour une période de trois années expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera invitée à approuver les comptes de l'exercice social 2015.

8. Indépendance d'une administratrice en vertu du Code belge des sociétés.

**Proposition de décision** : sur proposition du Conseil d'Administration, constater que Madame Elizabeth Doherty, dont la nomination comme administratrice est proposée jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera invitée à approuver les comptes de l'exercice social 2015, remplit les critères d'indépendance établis par le Code belge des sociétés pour l'évaluation de l'indépendance des administrateurs, et la nommer en tant qu'administratrice indépendante conformément aux critères du Code belge des sociétés. Madame Elizabeth Doherty répond aux critères fonctionnels, familiaux et financiers d'indépendance prévus par l'article 526ter du Code belge des sociétés. En outre, Madame Elizabeth Doherty a clairement indiqué et le conseil d'administration estime qu'elle n'entretient aucune relation avec une société qui pourrait compromettre son indépendance.

9. Rapport de rémunération.

**Proposition de décision :** approuver le rapport de rémunération inclut dans la déclaration de gouvernance d'entreprise du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice social se clôturant le 31 décembre 2012.

10. Remboursement anticipé d'obligations, d'obligations convertibles ou de billets de trésorerie à moyen terme en cas de changement de contrôle de la Société.

**Proposition de décision :** conformément à l'article 556 du Code belge des sociétés, approuver la clause conférant aux porteurs d'obligations, d'obligations convertibles ou de billets de trésorerie à moyen terme que la Société pourrait émettre dans les 12 mois suivant l'assemblée générale ordinaire de mai 2013 en une ou plusieurs offres ou tranches, dont la ou les échéances n'excéderaient pas 30 ans et pour un montant équivalent à maximum EUR 1,5 milliard, le droit d'obtenir le remboursement ou le droit d'exiger le rachat de ces obligations ou billets de trésorerie pour un montant n'excédant pas 101% du principal et des intérêts échus et impayés de ces obligations ou billets de trésorerie, en cas de changement de contrôle de la Société, conformément aux termes et conditions de ces obligations ou billets de trésorerie. Chaque émission de ces obligations ou billets de trésorerie fera l'objet d'un communiqué de presse résumant la clause de changement de contrôle applicable et mentionnera le montant total des obligations et des billets de trésorerie déjà émis par la Société et soumis à la clause de changement de contrôle approuvée par cette résolution.

11. Pouvoirs d'exécuter les décisions des actionnaires.

**Proposition de décision :** approuver la décision suivante :

"L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec la possibilité de sous-déléguer, pour exécuter les décisions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire et effectuer toute formalité nécessaire ou utile à cet effet."

**INSTRUCTIONS DE VOTE:**

**Veillez indiquer vos instructions de vote pour chaque proposition de décision.**

<b>Le point 1 de l'ordre du jour ne requiert pas de vote.</b>	<b>Vote sur la proposition 7 de l'ordre du jour</b> - vote pour ( ) - vote contre ( ) - abstention ( )
<b>Le point 2 de l'ordre du jour ne requiert pas de vote.</b>	<b>Vote sur la proposition 8 de l'ordre du jour</b> - vote pour ( ) - vote contre ( ) - abstention ( )
<b>Le point 3 de l'ordre du jour ne requiert pas de vote.</b>	<b>Vote sur la proposition 9 de l'ordre du jour</b> - vote pour ( ) - vote contre ( ) - abstention ( )
<b>Vote sur la proposition 4 de l'ordre du jour</b> - vote pour ( ) - vote contre ( ) - abstention ( )	<b>Vote sur la proposition 10 de l'ordre du jour</b> - vote pour ( ) - vote contre ( ) - abstention ( )
<b>Vote sur la proposition 5 de l'ordre du jour</b> - vote pour ( ) - vote contre ( ) - abstention ( )	<b>Vote sur la proposition 11 de l'ordre du jour</b> - vote pour ( ) - vote contre ( ) - abstention ( )
<b>Vote sur la proposition 6 de l'ordre du jour</b> - vote pour ( ) - vote contre ( ) - abstention ( )	

**Les formulaires sans instructions de vote ne sont pas valables.**

**Ce formulaire signé** de vote par correspondance doit parvenir à la Société par courrier, par fax ou par e-mail à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **vendredi 17 mai 2013** avant la fermeture des bureaux. Les actionnaires qui souhaitent voter par correspondance doivent en outre satisfaire aux formalités d'enregistrement et de confirmation décrites dans la convocation de l'assemblée générale ordinaire.

**Le vote par correspondance est irrévocable.** Les actionnaires qui ont voté par correspondance peuvent assister à l'assemblée générale mais ne peuvent plus voter ni par eux-mêmes ni par mandataire pour le nombre d'actions pour lequel ils ont voté par correspondance.

Si les actionnaires, en vertu de l'Article 533ter du Code des Sociétés, exercent leur droit de déposer de propositions de décision nouvelles ou alternatives concernant des points de l'ordre du jour existants, les votes par correspondance reçus par la Société avant la publication de l'ordre jour complété restent valables pour les points de l'ordre du jour repris dans le présent formulaire. Cependant, les votes exprimés concernant des sujets à l'ordre du jour pour lesquels de propositions de décision nouvelles ou alternatives ont été introduites, ne seront plus valables. Dans ce cas, les actionnaires pourront voter par correspondance sur ces propositions de décision nouvelles ou alternatives en utilisant le formulaire de vote par correspondance modifié, qui sera mis à disposition par la Société.

Si les actionnaires, en vertu l'Article 533ter du Code des Sociétés, exercent leur droit d'ajouter de nouveaux points à l'ordre du jour de l'assemblée générale, les actionnaires pourront voter par correspondance sur ces nouveaux points à l'ordre du jour en utilisant le formulaire de vote par correspondance modifié qui sera mis à disposition par la Société. Les votes indiqués dans le présent formulaire et qui concernent les points de l'ordre du jour existants resteront valables.

**Adresse de la Société :**

SA Groupe Delhaize  
c/o Madame Sandy Paquet  
Square Marie Curie 40  
1070 Bruxelles  
Belgique  
Tél. :+ 32 2 412 75 82  
Fax : +32 2 412 83 89  
E-mail : [generalmeeting@delhaizegroup.com](mailto:generalmeeting@delhaizegroup.com)

Signature: \_\_\_\_\_

Nom: .....

Capacité: .....

Date: .....

Les personnes morales doivent spécifier le prénom, nom de famille et titre de la/des personne(s) physique(s) qui signera/signeront en leur nom le présent formulaire. Si le soussigné n'est pas une personne physique qui signe elle-même ce formulaire, le signataire déclare et garantit au Groupe Delhaize avoir les pleins pouvoirs pour signer ce formulaire pour le compte du soussigné.